



CONSEIL INTERPROFESSIONNEL  
DES VINS DE PROVENCE

Les Arcs, le 29 juin 2022

## PROWEIN 2023, 19 au 21 mars, DÜSSELDORF OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ESPACE ENTREPRISES

L'édition 2023 du salon international Prowein Düsseldorf est prévue du 19 au 21 mars 2023, après 2 ans sans salon et une édition en mai en 2022.

Lors d'une édition « normale » Prowein rassemble plus de 6500 exposants et plus de 60 000 visiteurs professionnels.

Le CIVP collabore à nouveau avec Business France pour la réservation de surface et la présence des Vins de Provence sur le Pavillon France.

Il est proposé aux entreprises Vins de Provence de participer à ce salon sur les espaces Vins de Provence aménagés et gérés par le CIVP. Le nombre de places est limité et dépend de la surface attribuée par Business France.

- **L'Espace Entreprises Vins de Provence** pour les producteurs et négociants des appellations Côtes de Provence, Coteaux Varois en Provence et Coteaux d'Aix-en-Provence. Chaque entreprise exposante dispose d'un stand individuel et d'un accès à la réserve collective.
- **L'Espace Dégustation Vins de Provence** : uniquement ouvert aux entreprises exposantes sur le salon (avec le CIVP ou en direct) cet espace est animé par le CIVP et des sommeliers. **Les modalités d'inscription pour cet espace vous seront communiquées au cours du dernier trimestre 2022.**

**Important** : prolongement de la date de réalisation de prestations éligibles au Chèque Relance Export jusqu'au 15/04/2023 et augmentation du quota jusqu'à 6.

Ainsi les entreprises participantes peuvent prétendre à une prise en charge à hauteur de 50% de leurs frais de participation et dans la limite de 2500€ HT. Informations et conditions : <https://www.teamfrance-export.fr/solutions/cheque-relance-export>

Contact : [chequerelanceexport@businessfrance.fr](mailto:chequerelanceexport@businessfrance.fr)

Le CIVP ne se charge pas des demandes de chèque relance export. La charte exposant à compléter et à retourner signée au CIVP vous servira de bon d'engagement pour votre demande de prise en charge.

### ESPACE ENTREPRISES VINS DE PROVENCE

Le CIVP propose aux entreprises **2 formats de stand** :

1. **UN STAND « STANDARD » d'environ 6.5m<sup>2</sup>** équipé et aménagé comprenant un meuble d'exposition (signalétique individuelle, comptoir d'accueil, colonne d'exposition, rangement fermé à clé, prise électrique ...), une cave à vin, un espace rendez-vous composé d'une table et 4 chaises et l'accès aux réserves communes (les réserves sont équipées notamment d'étagères, d'un évier, d'une machine à café...). Le stand standard peut être partagé par deux entreprises, cf regroupement d'entreprises.
2. **UN MINI STAND d'environ 3.5 m<sup>2</sup>** qui dispose des mêmes équipements qu'un stand standard mais dont la surface est réduite et qui ne comprend pas d'espace rendez-vous (table et chaises).

### REGROUPEMENT D'ENTREPRISES (pour 2 entreprises)

Les entreprises qui le souhaitent peuvent partager un stand standard avec une autre entreprise, ce « regroupement » permet notamment de diviser les coûts d'inscription et de gestion du stand. Le coût d'un stand partagé est celui d'un stand standard plus les droits d'inscription demandés par l'organisateur soit 299€ HT.

L'enseigne sur stand disposera des deux logos et le mobilier sera identique au stand standard. **Une seule entreprise réalise l'inscription et le paiement en ligne et informe le CIVP par mail à [hgarciaprovencewines.com](mailto:hgarciaprovencewines.com) en indiquant le nom de l'autre entreprise qui partagera le stand.**

### FRAIS DE PARTICIPATION

#### 1. STAND

A noter : les coûts de participation (location de surface, prestation techniques, transport ...) ont augmenté depuis un an et le CIVP prend à sa charge une partie du coût du stand.

**La participation financière pour disposer d'un stand sur l'espace Entreprises Vins de Provence est de :**

**Stand « MINI » : 3350€ HT /4020€ TTC**

CÔTES DE PROVENCE • COTEAUX D'AIX-EN-PROVENCE • COTEAUX VAROIS EN PROVENCE

CIVP - CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE PROVENCE • MAISON DES VINS - RN7 - CS 50002 F - 83 460 LES ARCS / ARGENS  
T: +33 (0)4 94 99 50 10 • F: +33 (0)4 94 99 50 19 • [CIVP@PROVENCEWINES.COM](mailto:CIVP@PROVENCEWINES.COM) • [WWW.VINSDEPROVENCE.COM](http://WWW.VINSDEPROVENCE.COM)

SIRET : 451 070 197 00012 • APE : 9499Z



CONSEIL INTERPROFESSIONNEL  
DES VINS DE PROVENCE

**Stand « STANDARD » : 5300€ HT /6360€ TTC**

**STAND STANDARD PARTAGÉ (regroupement de 2 entreprises) : 5600€ HT /6720€ TTC (299€ HT supplémentaire de droit d'exposant demandé par l'organisateur)**

Ces frais de participation correspondent à la location de surface du stand, son aménagement, les prestations techniques, l'espace attribué dans la réserve collective, une livraison de glace 2 fois par jour, la mise à disposition de verres avec l'assistance lavage et les frais d'exposant indirect.

## 2. IGP COMPLÉMENTAIRES

Seuls les vins des appellations Coteaux d'Aix-en-Provence, Coteaux Varois en Provence et Côtes de Provence (incluant les DGC Fréjus, Sainte-Victoire, Pierrefeu, La Londe et Notre-Dame des Anges), peuvent être présentés sur votre stand.

Les vins de catégories **IGP tranquilles ou effervescents** ne relevant pas du CIVP **mais issus du territoire**, pourront être présentés moyennant une participation supplémentaire forfaitaire de **500€ HT (600€ TTC)**.

## MODALITÉS et CONDITIONS D'INSCRIPTION

**Attention le nombre de stand est limité ! Vous devez impérativement vous inscrire en ligne sur la plateforme de gestion des événements du CIVP !** Pour rappel vous devez vous munir de votre numéro CIVP (que vous pouvez retrouver sur les emailings et sur les factures CIVP) et votre mot de passe, si vous l'avez oublié redemandez en un en ligne et nous vous en enverrons un nouveau.

Attention la date limite d'inscription est fixée au vendredi 22 juillet et les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Une liste d'attente sera constituée. En cas de désistement après le 24 août les règlements adressés au CIVP seront conservés.

### **ETAPE 1/ INSCRIPTION EN LIGNE A PARTIR DE JEUDI 7 JUILLET 15H**

**→ [INSCRIPTION EN LIGNE CLIQUEZ ICI](#) ←**

1. **Remplir le formulaire** en ligne en sélectionnant le format de stand sélectionné
2. **Vous pouvez régler votre participation en ligne sur la plateforme en sélectionnant le mode de paiement souhaité. Le mode de paiement n'entre pas en compte pour l'ordre des inscriptions**
3. **Envoyer la charte d'engagement de l'exposant complétée par mail à [hgarcia@provencewines.com](mailto:hgarcia@provencewines.com)**
4. Clôture des inscriptions le vendredi 22 juillet.

### **ETAPE 2/ CONFIRMATION D'INSCRIPTION & MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

Important : les entreprises inscrites doivent être à jour de leurs cotisations et déclarations interprofessionnelles. Les confirmations d'inscription seront envoyées après confirmation de la surface attribuée par Business France et après réception de votre inscription en ligne, de l'envoi de la charte signée et complétée accompagnée de votre règlement et une fois votre participation validée par le service comptabilité du CIVP.

En cas d'annulation ou report du salon pour raison sanitaire, les conditions de participation vous seront précisées par mail selon le cadre donné par Messe et Business France.

## LOGISTIQUE TRANSPORT

- **Groupage** : Afin de faciliter la logistique, le **CIVP organisera un groupage** chez son transporteur international, pour les vins des exposants de l'Espace Entreprises Provence et les vins de l'Espace Dégustation Libre avec une **refacturation des coûts** en fin de salon au prorata du nombre de cartons.
- **Réception des vins sur stand** : le jour de montage du stand le samedi 18 mars, des manutentionnaires rangeront les cartons dans les réserves exposants . En offrant ce service complémentaire, **le CIVP ne prend en aucun cas la responsabilité d'un carton manquant**. La présence des exposants lors du montage est vivement conseillée pour la mise en place du stand et la mise au froid des vins.

**Pour tout complément d'information sur l'organisation, n'hésitez pas à contacter Hélène GARCIA au 04 94 99 50 17 – email : [hgarcia@provencewines.com](mailto:hgarcia@provencewines.com)**

CÔTES DE PROVENCE • COTEAUX D'AIX-EN-PROVENCE • COTEAUX VAROIS EN PROVENCE

CIVP - CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE PROVENCE • MAISON DES VINS - RN7 - CS 50002 F - 83 460 LES ARCS / ARGENS  
T: +33 (0)4 94 99 50 10 • F: +33 (0)4 94 99 50 19 • [CIVP@PROVENCEWINES.COM](mailto:CIVP@PROVENCEWINES.COM) • [WWW.VINSDEPROVENCE.COM](http://WWW.VINSDEPROVENCE.COM)  
SIRET : 451 070 197 00012 • APE : 9499Z